Langue étrangère 2.2

ECB2013-PCOX_AR

Domaine : **Sciences économiques et de gestion** Grade académique : **Bachelier Comptabilité - Arlon**
Niveau de certification : **6** Cycle : **Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q2)

CRÉDITS ECTS	VOLUME HORAIRE
3	**36 h**
PRÉREQUIS	**CO-REQUIS**
Aucun	*Aucun*

IMPLANTATION	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE	RESPONSABLE DE L'UE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS
Département économique d'Arlon	Sylvie Delwiche	Marie WOUTERS	Marie WOUTERS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
CCA-Comptabilité	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Les acquis d'apprentissage terminaux sont les suivants

2. Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe

•€€ Recueillir et transmettre les informations, y compris dans un contexte multilingue et/ou international

•€€ Expliquer et commenter (par écrit et oralement) les documents relevant de son champ d'activités

•€€ Structurer sa pensée et s'exprimer par écrit et oralement en utilisant le vocabulaire professionnel adapté aux différents interlocuteurs

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

L'étudiant démontre au terme du cours qu'il est capable de :

Maîtriser la compréhension à l'audition (CA) et l'expression orale (EO) ainsi que le code qui y est lié, au niveau B1+, c'est à dire le niveau seuil indépendant du CECR, à savoir :

- Ecouter : comprendre les points essentiels quand un langage clair et standard est utilisé et s'il s'agit de sujets familiers concernant le travail, l'école, les loisirs, etc.; comprendre l'essentiel de nombreuses émissions de radio ou de télévision sur l'actualité ou sur des sujets qui intéressent à titre personnel ou professionnel si l'on parle d'une façon relativement lente et distincte.

- S'exprimer oralement en continu : faire face à la majorité des situations que l'on peut rencontrer au cours d'un voyage dans une région où la langue est parlée ; prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers, ou d'intérêt personnel ou professionnel, ou qui concernent la vie quotidienne.

- Code : grammaire, vocabulaire, fonctions langagières

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'unité d'enseignement offre à l'étudiant un entraînement intensif à la communication orale des affaires (niveau B1+ du CECRL). Elle vise autant la compréhension de discours et documents audio d'actualité que la spontanéité d'expression lors de discussions professionnelles. L'étudiant apprend à suivre des présentations socio-économiques, puis à argumenter oralement et interagir dans des réunions de travail

CONTENU

Pratique de divers sujets d'anglais socio-économique et business avancé mettant en place des compétences lexicales, grammaticales et communicationnelles adaptées au niveau B1+ du CECR avec un accent sur l'oral (EO) et l'audition (CA).

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- CECR (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues)
- Sources référencées sur les supports de cours et/ou sur Moodle

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ACOA2013.1 — Anglais 2.2	• Moodle • Altissia • Documents d'accompagnement développés par le professeur à partir de divers manuels et de ressources internet.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ACOA2013.1 — Anglais 2.2	36 h	anglais (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'apprentissage)	anglais (et français utilisé ponctuellement pour faciliter l'évaluation)

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ACOA2013.1 — Anglais 2.2	- activités basées sur le travail des compétences de compréhension à l'audition et orale; - révision ponctuelle des bases grammaticales et linguistiques: grammaire et vocabulaire nécessaires aux objectifs communicationnels visés; - les contenus abordés sont ancrés aussi bien dans la langue générale que dans la langue du monde des affaires; - développer les compétences communicatives dans un langage courant; - encourager l'auto-apprentissage et stimuler l'utilisation de la langue anglaise en dehors du cadre scolaire; - atteindre une certaine autonomie linguistique chez l'étudiant.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Cette UE s'inscrit dans la cohérence du programme en contribuant directement au développement d'une ou plusieurs compétences du profil de compétences du bachelier en comptabilité. Elle participe à la construction progressive des compétences visées par le référentiel, en synergie avec les autres UE du pôle, et prépare les étudiants à l'exercice du métier de comptable.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation au sein de cette UE est intégrée

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale est calculée conformément aux modalités d'évaluation reprises plus bas dans la fiche

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuve intégrée	Modalités d'évaluation

ACOA2013.1	**Q2 : Pondération : 100%** Travaux : **Pondération : 30%** Evaluations: examen écrit et oral **Pondération : 70%** *La présence à ce cours est requise étant donné l'évaluation certificative d' activités d'apprentissage durant les séances de cours. En cas d'absence, les motifs sont soumis à l'appréciation d'un jury , en vertu de l'article 16/1 du REE. Le jury dans ce cas peut :* *• Sanctionner par un 0 les activités d'apprentissage concernées* *• Demander une évaluation individuelle certificative* **Q3 : Pondération : 100%** Evaluations: examen écrit et oral

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.